

**ÉVALUATION ET CLASSIFICATION DU POTENTIEL DES MILIEUX HUMIDES**

**SECTEUR RIVE-SUD DU FLEUVE ST-LAURENT**

**Présenté au**

**Comité ZIP les Deux Rives**

**Par Alexandre Guérin, étudiant en géographie**



**UQTR**

**Été 2005**



## TABLE DES MATIÈRES

### ÉVALUATION ET CLASSIFICATION DU POTENTIEL DES MILIEUX HUMIDES SECTEUR RIVE-SUD DU FLEUVE ST-LAURENT

1. BUT .....	1
2. POURQUOI .....	1
3. ZONE D'ÉTUDE .....	1
4. LOCALISATION .....	1
5. DIRECTION .....	1
6. PROTOCOLE D'ÉVALUATION DES MILIEUX HUMIDES .....	2

#### **ZONE 1 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA RIVIÈRE MARGUERITE À L'OUEST DU PONT LAVIOLETTE**

▪ DESCRIPTION .....	4
▪ SUPERFICIE .....	4
▪ LOCALISATION .....	4
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	5
2. STRATE ARBUSTIVE .....	5
3. STRATE ARBORESCENTE .....	6
LA FAUNE .....	6
TRAITS DISTINCTIFS .....	6
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	7

#### **ZONE 2 : MARÉCAGE ET FRICHE À L'EST DU PONT LAVIOLETTE**

▪ DESCRIPTION .....	9
▪ SUPERFICIE .....	9
▪ LOCALISATION .....	9
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	10
2. STRATE ARBUSTIVE .....	10
3. STRATE ARBORESCENTE .....	11
LA FAUNE .....	11
TRAITS DISTINCTIFS .....	11
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	12

#### **ZONE 3 : BOISÉ DE L'EMBOUCHURE OUEST DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

▪ DESCRIPTION .....	14
▪ SUPERFICIE .....	14
▪ LOCALISATION .....	14
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	15
2. STRATE ARBUSTIVE .....	15
3. STRATE ARBORESCENTE .....	15
LA FAUNE .....	16
TRAITS DISTINCTIFS .....	16
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	17

#### **ZONE 4 : MILIEU HUMIDE DE L'EMBOUCHURE EST DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

▪ DESCRIPTION .....	19
▪ SUPERFICIE .....	19
▪ LOCALISATION .....	19
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	20
2. STRATE ARBUSTIVE .....	20
3. STRATE ARBORESCENTE .....	20
LA FAUNE .....	20
TRAITS DISTINCTIFS .....	20
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	21

## **ZONE 5 : MILIEU HUMIDE DES TROIS CUVETTES DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

▪ DESCRIPTION .....	23
▪ SUPERFICIE .....	23
▪ LOCALISATION .....	23
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	23
2. STRATE ARBUSTIVE .....	24
3. STRATE ARBORESCENTE .....	24
LA FAUNE .....	25
TRAITS DISTINCTIFS .....	25
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	26

## **ZONE 6 : MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE DEVANT LE PARC ÉCOLOGIQUE, RIVE EST DE LA RIVIÈRE**

### **GODEFROY**

▪ DESCRIPTION .....	28
▪ SUPERFICIE .....	28
▪ LOCALISATION .....	28
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	29
2. STRATE ARBUSTIVE .....	29
3. STRATE ARBORESCENTE .....	30
LA FAUNE .....	32
TRAITS DISTINCTIFS .....	32
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	33

## **ZONE 7 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DU COURS D'EAU DE LA MARE NOIRE**

▪ DESCRIPTION .....	35
▪ SUPERFICIE .....	35
▪ LOCALISATION .....	35
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	36
2. STRATE ARBUSTIVE .....	36
3. STRATE ARBORESCENTE .....	36
LA FAUNE .....	37
TRAITS DISTINCTIFS .....	37
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	38

## **ZONE 8 : MILIEU HUMIDE ENTRE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE GODEFROY ET LE QUAI DE SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL.**

▪ DESCRIPTION .....	40
▪ SUPERFICIE .....	40
▪ LOCALISATION .....	40
▪ TRAITS DISTINCTIFS ET COMMENTAIRES .....	41
▪ TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	42

## **ZONE 9 : MILIEU HUMIDE DU QUAI DE SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL**

▪ DESCRIPTION .....	44
▪ SUPERFICIE .....	44
▪ LOCALISATION .....	44
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	45
2. STRATE ARBUSTIVE .....	46
3. STRATE ARBORESCENTE .....	46
LA FAUNE .....	46
TRAITS DISTINCTIFS .....	47
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	48

**ZONE 10 : MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE, 2 KM À L'OUEST DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR**

▪ DESCRIPTION .....	50
▪ SUPERFICIE .....	50
▪ LOCALISATION .....	50
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	51
2. STRATE ARBUSTIVE .....	51
3. STRATE ARBORESCENTE .....	51
LA FAUNE .....	52
TRAITS DISTINCTIFS .....	52
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	53

**ZONE 11 : MILIEU HUMIDE ET LA MARE À JEANNOT SITUÉS À L'EMBOUCHURE OUEST DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR**

▪ DESCRIPTION .....	55
▪ SUPERFICIE .....	55
▪ LOCALISATION .....	55
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	56
2. STRATE ARBUSTIVE .....	57
3. STRATE ARBORESCENTE .....	58
LA FAUNE .....	58
TRAITS DISTINCTIFS .....	59
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	60

**ZONE 12 : MILIEU HUMIDE DE LA BAIE DE BÉCANCOUR**

▪ DESCRIPTION .....	62
▪ SUPERFICIE .....	62
▪ LOCALISATION .....	62
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	63
LA FAUNE .....	64
TRAITS DISTINCTIFS .....	64
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	65

**ZONE 13 : MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE DU PARC INDUSTRIEL DE BÉCANCOUR**

▪ DESCRIPTION .....	67
▪ SUPERFICIE .....	67
▪ LOCALISATION .....	67
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	68
2. STRATE ARBORESCENTE .....	69
LA FAUNE .....	69
TRAITS DISTINCTIFS .....	69
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	71

**ZONE 14 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA PETITE ANSE ET DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE DE LA FERME**

▪ DESCRIPTION .....	73
▪ SUPERFICIE .....	73
▪ LOCALISATION .....	73
▪ TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	74

**ZONE 15 : MILIEU HUMIDE DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE AUX ORIGINAUX**

▪ DESCRIPTION .....	76
▪ SUPERFICIE .....	76
▪ LOCALISATION .....	76
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	77
2. STRATE ARBUSTIVE .....	78
3. STRATE ARBORESCENTE .....	79
LA FAUNE .....	80
TRAITS DISTINCTIFS .....	80
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	81

**ZONE 16 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA POINTE CHEZ ANDRÉ PÉPIN**

▪ DESCRIPTION .....	83
▪ SUPERFICIE .....	83
▪ LOCALISATION .....	83
▪ OBSERVATIONS DE TERRAIN :	
LA FLORE	
1. STRATE HERBACÉE .....	84
2. STRATE ARBUSTIVE .....	84
3. STRATE ARBORESCENTE .....	84
LA FAUNE .....	87
TRAITS DISTINCTIFS .....	87
TABLEAU DES CRITÈRES ET COMMENTAIRES .....	88

<b>TABLEAU 17 : RÉSUMÉ DES 16 ZONES HUMIDES RÉPERTORIÉES SUR LES RIVES SUD DU TRONÇON FLUVIAL DU COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES .....</b>	<b>89</b>
--	-----------

<b>TABLEAU 18 : RÉSUMÉ DES 16 ZONES HUMIDES RÉPERTORIÉES SUR LES RIVES SUD DU TRONÇON FLUVIAL DU COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES (CLASSÉES SELON LA COTE DE CONSERVATION .....</b>	<b>90</b>
--	-----------

## LISTE DES TABLEAUX

### TABLEAUX:

<b>ZONE 01 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA RIVIÈRE MARGUERITE À L’OUEST DU PONT LAVIOLETTE .....</b>	<b>7</b>
<b>ZONE 02 : MARÉCAGE ET FRICHE À L’EST DU PONT LAVIOLETTE .....</b>	<b>12</b>
<b>ZONE 03 : BOISÉ DE L’EMBOUCHURE OUEST DE LA RIVIÈRE GODEFROY .....</b>	<b>17</b>
<b>ZONE 04 : MILIEU HUMIDE DE L’EMBOUCHURE EST DE LA RIVIÈRE GODEFROY .....</b>	<b>21</b>
<b>ZONE 05 : MILIEU HUMIDE DES TROIS CUVETTES DE LA RIVIÈRE GODEFROY .....</b>	<b>26</b>
<b>ZONE 06 : MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE DEVANT LE PARC ÉCOLOGIQUE, RIVE EST DE LA RIVIÈRE GODEFROY .....</b>	<b>33</b>
<b>ZONE 07 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DU COURS D’EAU DE LA MARE NOIRE.....</b>	<b>38</b>
<b>ZONE 08 : MILIEU HUMIDE ENTRE L’EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE GODEFROY ET LE QUAI DE SAINTE-ANGÈLE-DE LAVAL .....</b>	<b>42</b>
<b>ZONE 09 : MILIEU HUMIDE DU QUAI DE SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL.....</b>	<b>48</b>
<b>ZONE 10 : MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE, 2KM À L’OUEST DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR .....</b>	<b>53</b>
<b>ZONE 11 : MILIEU HUMIDE ET LA MARE À JEANNOT SITUÉS À L’EMBOUCHURE OUEST DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR ...</b>	<b>60</b>
<b>ZONE 12 : MILIEU HUMIDE DE LA BAIE DE BÉCANCOUR.....</b>	<b>65</b>
<b>ZONE 13 : MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE DU PARC INDUSTRIEL DE BÉCANCOUR.....</b>	<b>71</b>
<b>ZONE 14 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA PETITE ANSE ET DE L’EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE DE LA FERME.....</b>	<b>74</b>
<b>ZONE 15 : MILIEU HUMIDE DE L’EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE AUX ORIGNAUX .....</b>	<b>81</b>
<b>ZONE 16 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA POINTE CHEZ ANDRÉ PÉPIN.....</b>	<b>88</b>
<b>TABLEAU 17 : RÉSUMÉ DES 16 ZONES HUMIDES RÉPERTORIÉS SUR LES RIVES SUD DU TRONÇON FLUVIAL COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES .....</b>	<b>89</b>
<b>TABLEAU 18 : RÉSUMÉ DES 16 ZONES HUMIDES RÉPERTORIÉS SUR LES RIVES SUD DU TRONÇON FLUVIAL COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES (CLASSÉES SELON LA COTE DE CONSERVATION) .....</b>	<b>90</b>

## **OBJECTIF DE L'ÉTUDE**

### **BUT :**

Concevoir un outil d'aide à la décision pour la protection des Zones humides présentes sur le territoire du Comité de Zone d'Intervention Prioritaire Les Deux Rives.

### **POURQUOI :**

L'accroissement de la population québécoise et des activités humaines le long du fleuve Saint-Laurent a entraîné une détérioration ainsi qu'une disparition de vastes étendues riveraines. Parallèlement à la diminution de la superficie de terres humides, on constate un déclin de plusieurs espèces animales et végétales, ce que nous appelons la Biodiversité. Ces espèces se retrouvent en situation précaire et exigeront une multiplication importante des efforts pour la sauvegarde de la biodiversité.

Le territoire du Comité ZIP Les Deux Rives abrite plusieurs espèces de poissons et de nombreuses espèces végétales considérées comme prioritaires. L'artificialisation des rives, l'apport de contaminants provenant des activités agricoles, industriels, municipales et autres, la perturbation des milieux fragiles par une villégiature non respectueuse, contribuent à la perte de ces milieux humides indispensables à la santé et à l'amélioration de la qualité de l'eau de « Notre » fleuve Saint-Laurent.

Conscient de l'importance et des menaces entourant la préservation de la diversité biologique, le Comité ZIP Les Deux Rives a voulu développer un projet visant à améliorer les connaissances sur les écosystèmes de son territoire afin de mieux gérer les ressources présentes et les activités qui entourent ces milieux.

### **ZONE D'ÉTUDE :**

Rive Sud de la portion fluvial du Comité ZIP Les Deux Rives.

### **LOCALISATION :**

De la limite Ouest de la municipalité de Bécancour jusqu'à la limite Est de la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent.

**DIRECTION :** De l'ouest vers l'est.

## **PROTOCOLE D'ÉVALUATION DES MILIEUX HUMIDES :**

Pour déterminer une cote de conservation pour un milieu humide visé nous avons utilisé 11 critères qualitatifs :

1. Présence de ruisseaux ou rigoles
2. Présence d'embouchures de rivière
3. Productivité biologique
4. Poisson, frayère potentielle
5. Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)
6. Potentiel de l'habitat
7. Potentiel faunique
8. Préservation de l'état naturel
9. Proximité des habitations
10. Proximité et pression de l'agriculture
11. Superficie

Le choix de ces critères a été sélectionné suite à une revue de littérature scientifique. Certains de ces éléments sont nécessaires pour obtenir un milieu humide de qualité avec un bon potentiel de conservation.

Pour donner une cote de conservation, nous avons donné à chacun des critères un pointage sur 10. Le pointage 1 étant le plus faible et 10 le plus fort. Le pointage final obtenu est sur 110 puis réduit sur une note sur 10; ce qui nous donne de façon qualitative une cote de conservation, c'est-à-dire un indice sur la qualité du milieu à conserver par rapport aux autres milieux évalués.



**ZONE 01 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA RIVIÈRE MARGUERITE À L'OUEST DU PONT LAVIOLETTE**



Fig. : 01-01 Image de la Zone 01 Milieu humide et boisé de la rivière Marguerite à l'ouest du pont Lavolette août 2005

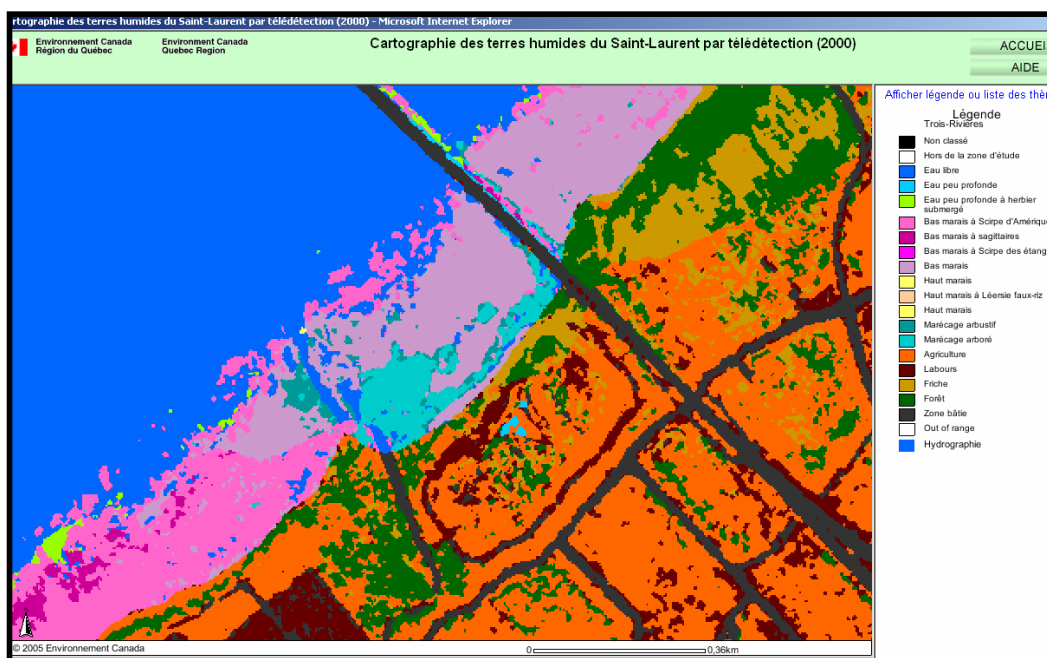


Fig. : 01-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 01-03 Milieu humide et boisé de la rivière Marguerite à l'ouest du pont Laviolette Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : C'est un milieu humide qui se situe des deux côtés de l'embouchure de la rivière Marguerite. Un bas marais et un marécage arboré dominant le site. C'est aussi une zone très propice à la sauvagine.

**SUPERFICIE** : Environ 850 m de long par 140 m de large  
Superficie réelle = 0.148 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 01 se situe à l'embouchure de la rivière Marguerite qui borde le côté ouest du pont Laviolette.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	688189, 5130120

## OBSERVATIONS DE TERRAIN :

### LA FLORE

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent soit sur les premiers mètres de rives ou dans les dépressions du boisé. On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres (voir fig. : 01-04).



Fig. :01-04 Herbacés du milieu humide à l'Est du pont Laviolette Photo Alexandre Guérin août 2005)

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules et de quelques aulnes rugueux. Il faut aussi noter que le saule est la première espèce ligneuse à être rencontrée le long des berges.

STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté et quelques frênes sont observables. Mais c'est le saule qui domine le site (voir fig. : 01-05).



Fig. : 01-05 Strate arborescente du milieu humide à l'est du pont Laviolette Photo Alexandre Guérin août 2005

### LA FAUNE

L'observation de plusieurs grands hérons et goélands a été possible lors des travaux de terrain. La sauvagine y est aussi très présente, surtout pour les canards. C'est un site propice pour le frai.

### TRAITS DISTINCTIFS

- Une frayère a été aménagée à l'embouchure ouest de la rivière.
- Une plantation d'arbres borde le site à l'ouest.
- Les installations de Canards illimités sont assez près, donc la sauvagine peut y être très abondante.

**TABLEAU 01 : ZONE 01, MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA RIVIÈRE MARGUERITE À L'OUEST DU PONT LAVIOLETTE**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Non	0
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Oui	9
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, haut marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	8
<b>4- Poisson, Frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Selon Ouellet (1992) : 100 à 499	7
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Moyen, la proximité du pont en fait un endroit bruyant. Par contre, la biodiversité du marais est assez intéressante et le marécage arboré offre des habitats potentiels. Des installations par Canards illimités sont déjà faites.	4
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques et un habitat du rats musqués.	9
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyenne	5
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	7
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Faible	8
<b>11- Superficie</b>	Petite	5
<b>Pointage total</b>		<b>71/110</b>

## ZONE 02 : MARÉCAGE ET FRICHE À L'EST DU PONT LAVIOLETTE



Fig. : 02-01 Image de la Zone 02 Marécage et friche à l'est du pont Laviolette août 2005

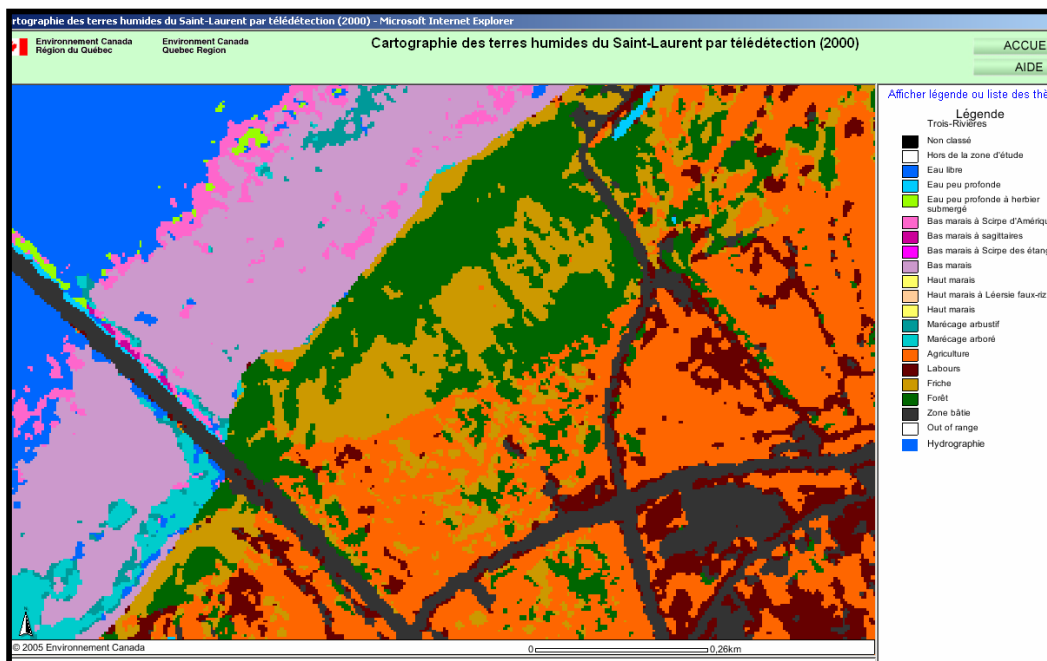


Fig. : 02-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 02-03 Marécage à l'Est du pont Laviolette Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Cette zone se compose d'un marais sur les premiers mètres près du fleuve, d'un marécage arbustif et d'une friche (ancienne terre abandonnée où la végétation reprend) qui occupent la majorité de l'espace.

**SUPERFICIE** : Environ 575 m de long par 400 m de large  
Superficie réelle = 0.219 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 02 se situe juste à l'est du pont Laviolette.

Municipalité	MRC	Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18
Bécancour	Bécancour	688894, 5130614

## OBSERVATIONS DE TERRAIN :

### LA FLORE

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent soit sur les premiers mètres de rives ou dans les dépressions du boisé. On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres (voir fig. : 02-04).



Fig. : 02-04 Herbacés du milieu humide à l'est du pont Lavolette Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules (Salix), de cornouillers et de quelques aulnes rugueux. Il faut aussi noter que le saule est la première espèce ligneuse à être rencontrée le long des berges.



STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté et quelques frênes sont observables. Mais c'est le saule qui domine le site. La transition entre la strate arbustive et arborescente est rapide et s'effectue sur une courte distance (voir fig. : 02-05).



Fig. : 02-05 Transition entre les deux strates Photo Alexandre Guérin août 2005

### LA FAUNE

L'observation de plusieurs grands hérons a été possible lors des travaux de terrain. La sauvagine y est aussi très présente.

### TRAITS DISTINCTIFS

- La friche occupe presque tout l'espace du site.
- Un pipeline de gaz naturel passe sous le site.
- Les terrains sont présentement à vendre (août 2005)

**TABLEAU 02 : ZONE 02 MARÉCAGE ET FRICHE À L'EST DU PONT LAVIOLETTE**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Non	0
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Non	0
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	7
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la merchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais fréquenté par beaucoup d'espèces.	5
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Moyen, la proximité du pont en fait un endroit bruyant. Par contre, la friche est assez importante et peut donner des habitats potentiels. Le marais est assez bien développé.	3
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : Aucun potentiel, mais l'observation de sauvagines et de plusieurs grands hérons a été possible.	3
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Faible	3
<b>9- Proximité des habitations</b>	Moyenne	6
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Moyenne	6
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	6
<b>Pointage total</b>		<b>48/110</b>

**ZONE 03 : BOISÉ DE L'EMBOUCHURE OUEST DE LA RIVIÈRE GODEFROY**



Fig. : 03-01 Image de la Zone 03 Boisé de l'embouchure ouest de la rivière Godefroy août 2005

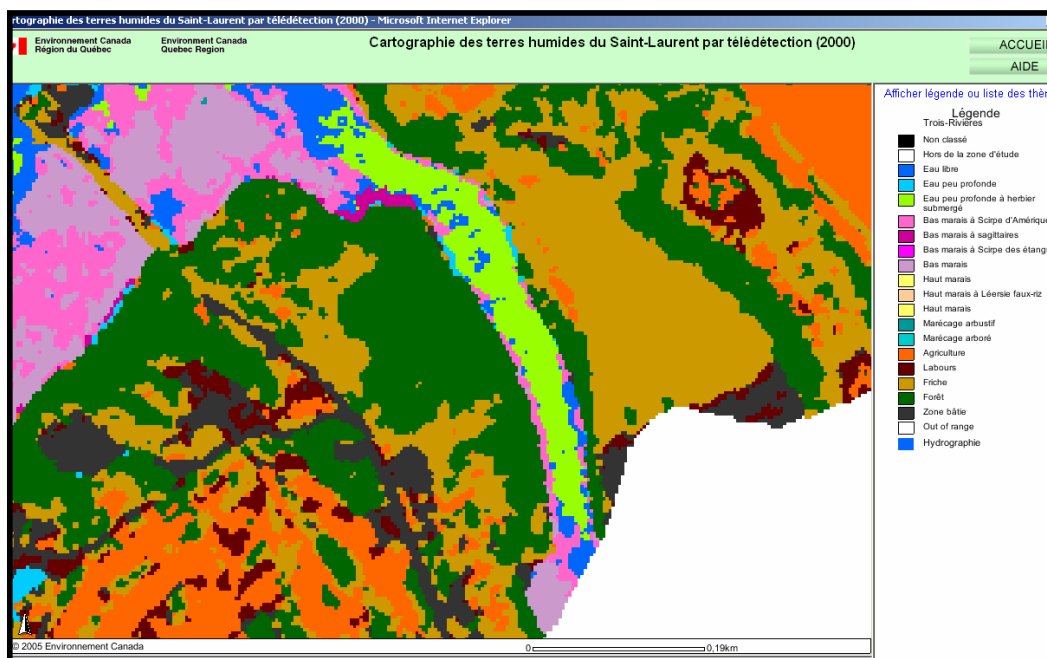


Fig. : 03-01 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 03-03 Bordure du boisé sur la rive ouest de la rivière Godefroy Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Petit boisé qui longe la rive ouest de la rivière Godefroy, un marais est aussi notable sur la berge.

**SUPERFICIE** : Environ 350 m de long par 150 m de large  
Superficie réelle = 0.046 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 03 se situe à l'ouest de l'embouchure de la rivière Godefroy.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	689592, 5131487

## OBSERVATIONS DE TERRAIN :

### LA FLORE

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent soit sur les premiers mètres de rives ou dans les dépressions du boisé. On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres. L'observation de plusieurs plantes aquatiques comme les nénuphars est aussi notable.

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont peu développés.

STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté, le frêne et plusieurs ormes d'amérique sont observables. Un petit peuplement de peupliers (faux tremble) se distingue aussi sur un court plateau surélevé. Le boisé commence assez près du cours d'eau (voir fig. : 03-04).



Fig. : 03-04 Début du boisé sur la rive Ouest de la rivière Godefroy Photo Alexandre Guérin août 2005

## LA FAUNE

L'observation de plusieurs grands hérons a été possible lors des travaux de terrain. La sauvagine y est aussi présente.

## TRAITS DISTINCTIFS

- Un tuyau est connecté à la rivière sur le site (voir fig. : 03-05).



Fig. : 03-05 Tuyau relié à la rivière Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU 03 : ZONE 03, BOISÉ DE L'EMBOUCHURE OUEST DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Non	0
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Oui	10
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	3
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	10
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais fréquenté par beaucoup d'espèces.	3
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Faible, mais le boisé offre un refuge pour les animaux et le marais qui longe la rivière offre un fort potentiel pour la frai.	3
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Faible	3
<b>9- Proximité des habitations</b>	Grande	3
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Faible	8
<b>11- Superficie</b>	Petite	1
<b>Pointage total</b>		<b>52/110</b>

**ZONE 04 : MILIEU HUMIDE DE L'EMBOUCHURE EST DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

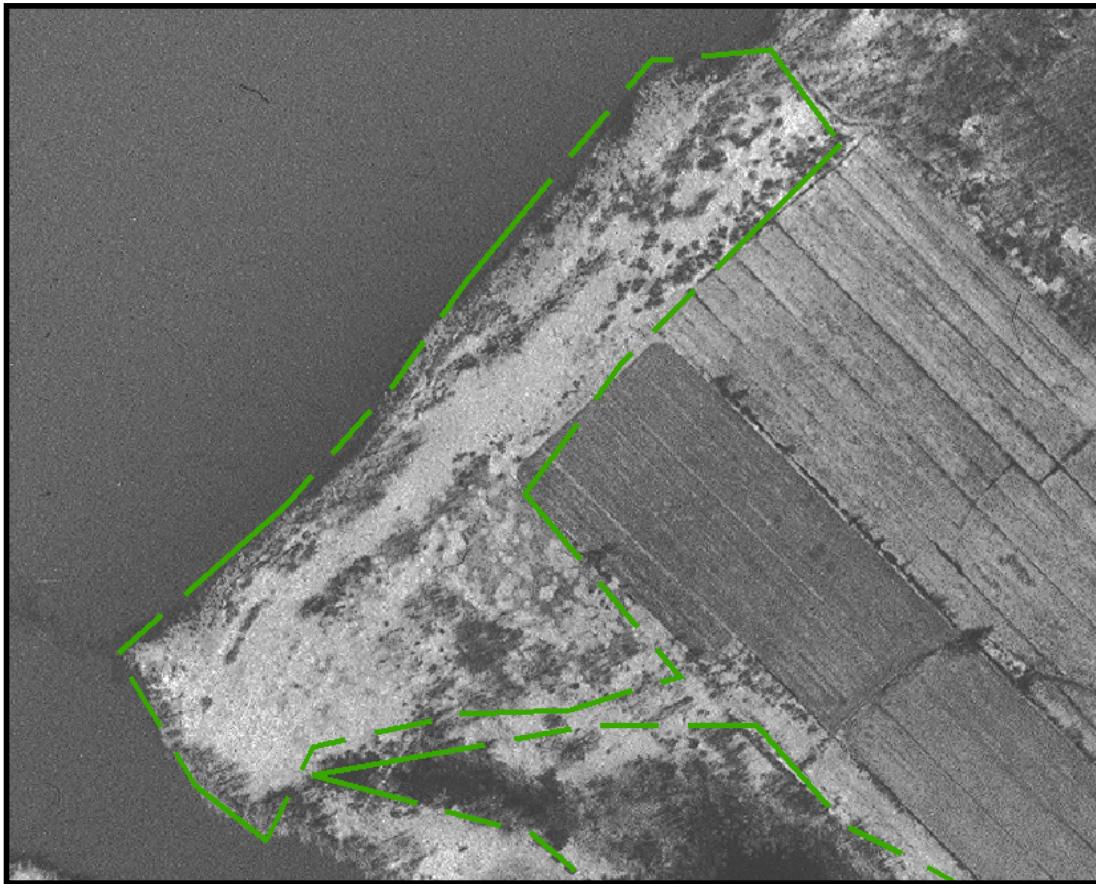


Fig. : 04-01 Image de la Zone 04 Milieu humide de l'embouchure est de la rivière Godefroy août 2005

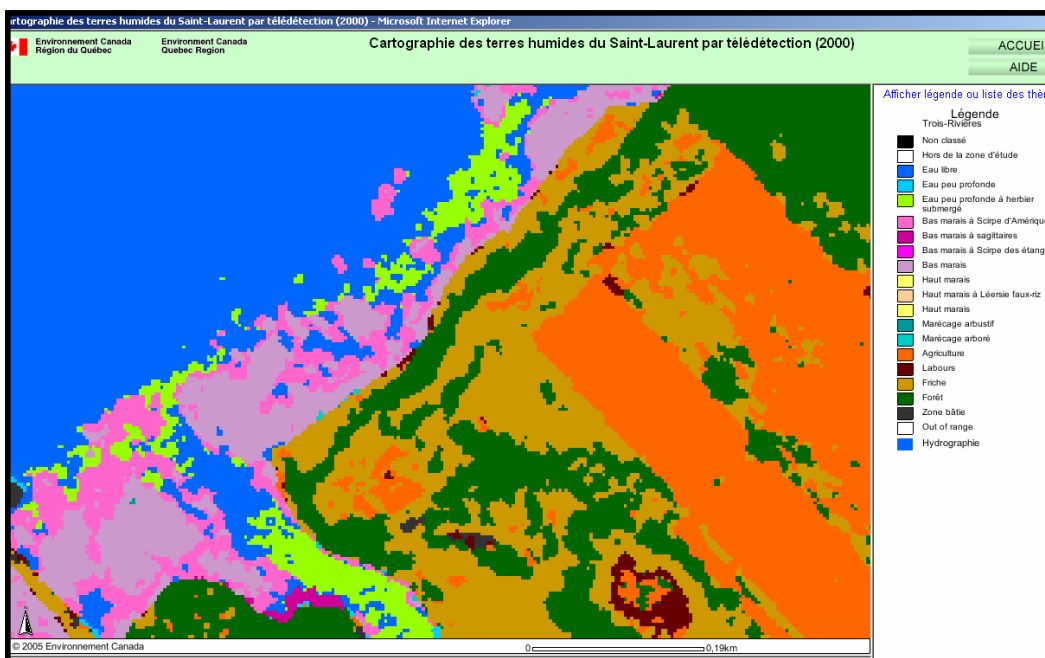


Fig. : 04-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)





Fig. : 04-03 Milieu humide de la rive Ouest vu de la rive Est de la rivière Godefroy Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Milieu humide à l’embouchure Est de la rivière et au bout des champs agricoles. C’est une bande riveraine composé de marais et marécages.

**SUPERFICIE** : Environ 575 m de long par 120 m de large  
Superficie réelle = 0.090 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 04 se situe à l’est de l’embouchure de la rivière Godefroy.

Municipalité	MRC	Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18
Bécancour	Bécancour	689702, 5131908

## OBSERVATIONS DE TERRAIN :

### LA FLORE

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent soit sur les premiers mètres de rives ou dans les dépressions du boisé. On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres. Les petites dépressions sont souvent colonisées par les herbacés (voir fig. : 04-04)



Fig. : 04-04 Herbacés dans une dépression de la rive Ouest de la rivière Godefroy Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules (Salix) et de quelques aulnes rugueux. Quelques bosquets de frênes sont aussi présents. Cependant, cette strate est moyennement développée.

STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté et le frêne sont observables. Mais la bande est assez étroite et peu développée.

### LA FAUNE

Aucune observation

### TRAITS DISTINCTIFS

- C'est un milieu où la strate arborescente est peu développée.
- Les herbacés dominent le site.
- C'est un milieu humide bien situé qui a un rôle écologique important.

**TABLEAU 04 : ZONE 04, MILIEU HUMIDE DE L'EMBOUCHURE EST DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Non	0
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Oui	10
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier aquatique, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	7
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir, la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais fréquenté par beaucoup d'espèces.	3
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Faible, mais c'est une bande riveraine qui peut servir de refuge pour les animaux tel le cerf de Virginie. Le marais est aussi un habitat pour la sauvagine.	3
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyen	4
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	8
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Grande	5
<b>11- Superficie</b>	Petite	2
<b>Pointage total</b>		<b>59/110</b>

**ZONE 5 : MILIEU HUMIDE DES TROIS CUVETTES DE LA RIVIÈRE GODEFROY**



Fig. : 05-01 Image de la Zone 05 Milieu humide des trois cuvettes de la rivière Godefroy août 2005



Fig. : 05-03 Vue d'une des cuvettes de l'embouchure de la rivière Godefroy Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Milieu humide entre des champs agricoles. Trois cuvettes (probablement en anciens bras de la rivière Godefroy) composent cette zone. Celles-ci sont cependant asséchées en saison de basses eaux. Le marécage arbustif à saules domine dans le site. Dans les dépressions plus prononcées, on voit apparaître les herbacés.

**SUPERFICIE** : Environ 1000 m de long par 115 m de large  
Superficie réelle = 0.122 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 05 se situe près de l'embouchure est de la rivière Godefroy. Le site est juste au nord de la zone 04.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	690020, 5131543

**OBSERVATIONS DE TERRAIN** :

#### **LA FLORE**

**STRATE HERBACÉE** : Les herbacés se retrouvent dans les dépressions. Parfois très dense, on peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres (voir fig. : 05-03).



Fig. : 05-03 Herbacés et bosquets de saules présents dans le milieu humide Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules et de quelques aulnes rugueux. Les bosquets de saules sont très nombreux et denses.

STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté et quelques frênes sont observables. Ceux-ci délimitent le périmètre du milieu humide et sont parfois de très grandes tailles. Le saule est aussi bien implanté, surtout près de la rivière. Au sud du site, un petit boisé d'érables argentés est aussi présent (voir fig. : 05-04).



Fig. : 05-04 Boisé d'érables argentés présent sur le site Photo Alexandre Guérin août 2005

## LA FAUNE

Aucune observation, mais c'est un milieu propice à la sauvagine.

## TRAITS DISTINCTIFS

- C'est un milieu situé entre des champs agricoles.
- Le rôle de ce milieu humide est très important car il sert de tampon entre les champs agricoles.
- C'est un corridor faunique intéressant.
- Une petite baie au sud de la zone offre aussi un milieu diversifié (voir fig. : 05-05)



Fig. : 05-05 Baie présente au centre du site Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU 05 : ZONE 5, MILIEU HUMIDE DES TROIS CUVETTES DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Non, mais il y a des mares durant les saisons moins sèches	6
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Oui, très près de l'embouchure de la rivière Godefroy	9
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, marécage arbustif, marécage arbustif à saules, marécage arboré et couvert forestier.	7
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Nul, cependant il y a une baie du site qui a un fort potentiel pour le grand brochet	3
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais fréquenté par beaucoup d'espèces.	6
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Moyen, mais ce milieu peut servir de refuge pour les animaux tel le cerf de Virginie. Le marais est aussi un habitat pour la sauvagine. C'est aussi une zone très dense.	6
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyen	7
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	8
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Moyenne	7
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	5
<b>Pointage total</b>		<b>72/110</b>



**ZONE 06 : MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE DEVANT LE PARC ÉCOLOGIQUE,  
RIVE EST DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

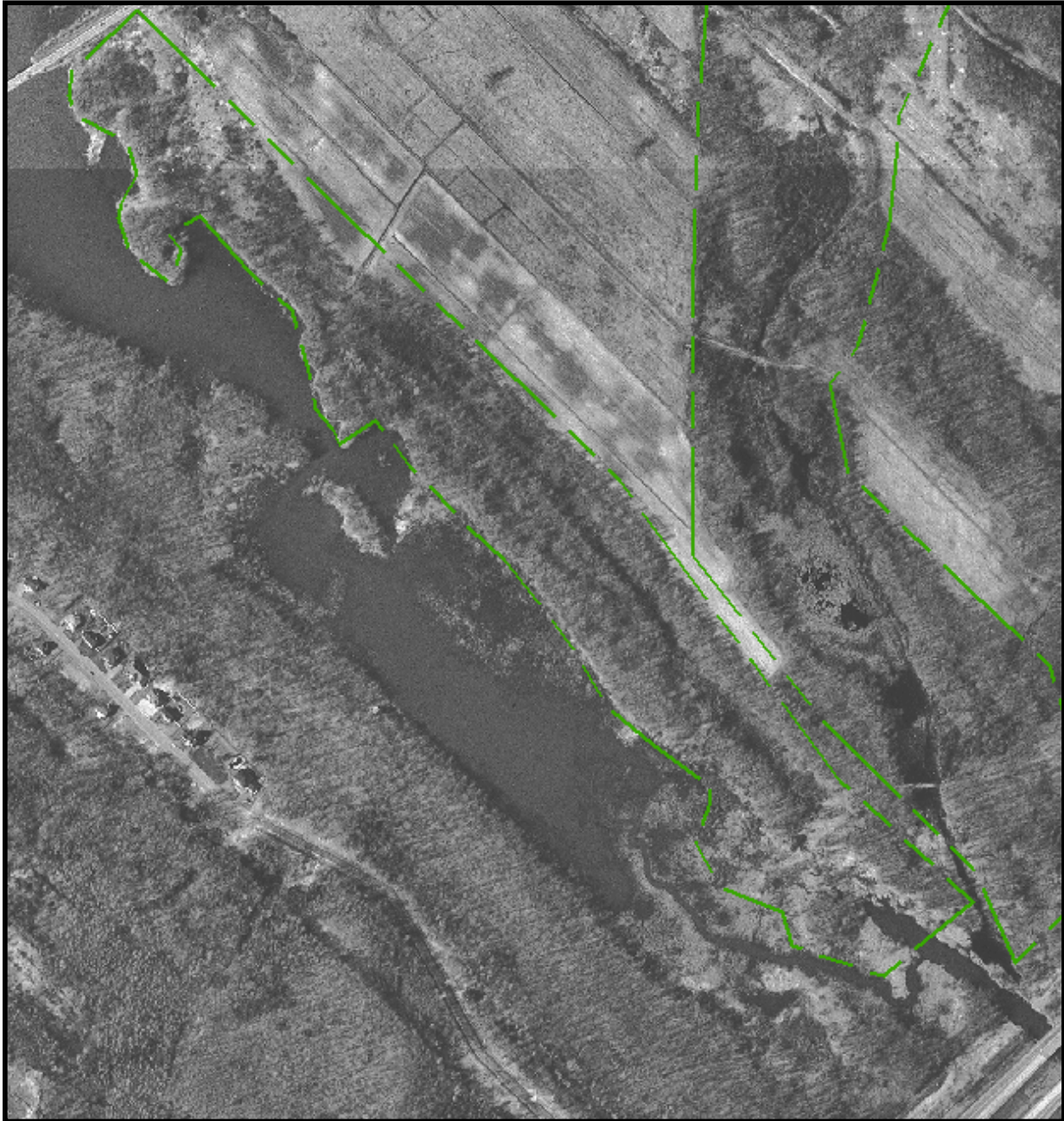


Fig. : 06-01 Image de la Zone 06 Milieu humide et bande forestière devant le parc écologique, rive Est de la rivière Godefroy août 2005



Fig. : 06-02 Marais et milieu insulaire pris à partir de la rive Est de la rivière Godefroy Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Bande riveraine de la rivière Godefroy. Compris entre la rivière et un champ agricole. Ce milieu est caractérisé par une flore forestière très développée avec des sujets de tailles très imposantes. Un marais très étendu longe aussi le cours d'eau.

**SUPERFICIE** : Environ 1300 m de long par 140 m de large  
Superficie réelle = 0.184 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 06 se situe sur la rive est (droite) de la rivière Godefroy au sud du pont de la route 132. Le site fait face au parc écologique Godefroy.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	690531, 5130403

## OBSERVATIONS DE TERRAIN :

### LA FLORE

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent soit sur les premiers mètres de rives ou dans les dépressions du boisé. On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres. L'observation de plusieurs plantes aquatiques comme les nénuphars est aussi notable. Fait à mentionner, la rivière est peu profonde et à cette hauteur elle est envahie par un marais sur presque toute sa superficie. C'est pourquoi le marais est si développé (voir fig. : 06-03).



Fig. : 06-03 Herbacés présents dans le milieu humide Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules (Salix) et de quelques aulnes rugueux. Mais dans le milieu plus forestier, ceux-ci sont peu nombreux.

STRATE ARBORESCENTE : Le site est généralement dominé par l'érable argenté (voir fig. : 06-04). Plusieurs sujets sont de tailles très imposantes, dont un érable argenté de plus de 130 cm de diamètre (voir fig. : 06-05). Fait à noter, la régénération est excellente avec plusieurs petites pousses au sol. Les frênes et les caryers sont les deux autres espèces dominantes, leur maturité est aussi à considérer (voir fig. : 06-06). L'orme d'amérique, le peuplier faux-tremble et le peuplier deltoïde sont les essences accompagnatrices. Finalement ce boisé est mature et assez bien diversifié.



Fig. : 06-04 Début du boisé, population d'érables argentés peu âgés Photo Alexandre Guérin août 2005



Fig. : 06-05 Érable argenté de plus de 130 cm de diamètre Photo Alexandre Guérin août 2005



Fig. : 06-06 Frênes et caryers matures Photo Alexandre Guérin août 2005

## LA FAUNE

La sauvagine y est présente, surtout pour les canards. C'est un site propice pour le frai.

### TRAITS DISTINCTIFS

- Le boisé est mature et composé d'arbres plus que centenaires (voir fig. : 06-07)
- Un chemin est en train de se construire en bordure du boisé (voir fig. : 06-08)
- Le milieu le plus boisé par les arbres est une petite butte (au centre de la zone) qui est située entre la rivière et un autre marais longeant le site. C'est visible avec les teintes plus foncées sur l'orthophoto (voir fig. : 06-01).
- Le marais est très dense et diversifié.



Fig. : 06-07 Forêt mature  
Photo Alexandre Guérin août 2005



Fig. : 06-08 Chemin présentement en construction  
Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU 06 : ZONE 06, MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE DEVANT LE PARC ÉCOLOGIQUE,  
RIVE EST DE LA RIVIÈRE GODEFROY**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Non	0
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Non mais la situation par rapport à la rivière Godefroy est assez unique.	9
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, marécage arbustif, marécage arbustif à saules, marécage arboré et couvert forestier.	10
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir, la perchaude et le grand brochet.	10
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Selon Ouellet (1992) : 100 à 499	7
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Moyen, ce milieu peut servir de refuge pour les animaux tel : le cerf de Virginie. Le marais très développé est aussi un habitat pour la sauvagine. C'est un bon corridor faunique et un site de frai à fort potentiel. La maturité des arbres offre de bonnes niches écologiques et d'excellents perchoirs pour les rapaces.	8
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyen	7
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	8
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Moyenne	7
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	7
<b>Pointage total</b>		<b>81/110</b>

**ZONE 7 : MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DU COURS D'EAU DE LA MARE NOIRE**



Fig. : 07-01 Image de la Zone 7 Milieu humide et boisé du cours d'eau de la mare Noire août 2005





Fig. : 07-02 Photo représentant une partie du milieu humide Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Milieu humide et boisé très allongé entre des champs agricoles. Quelques petites cuvettes composent cette zone. Celles-ci sont cependant asséchées en saison sèche. Un cours d'eau traverse aussi cette zone. Le marécage arbustif à saules domine dans le site. Dans les dépressions plus prononcées on voit apparaître les herbacés.

**SUPERFICIE** : Environ 2200 m de long par 200 m de large  
Superficie réelle = 0.557 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 07 se situe à l'est de la rivière Godefroy entre l'autoroute 30 et la route 132

Municipalité	MRC	Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18
Bécancour	Bécancour	690847, 5130874

## OBSERVATIONS DE TERRAIN :

### LA FLORE

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent dans les dépressions. Parfois très dense, on peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres.

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules et de quelques aulnes rugueux. Les bosquets de saules sont très nombreux et denses. Ceux-ci mélangés avec les herbacés caractérisent une bonne portion du milieu (voir fig. : 07-03).



Fig. : 07-03 Strate herbacée et arbustive (bosquets de saules) Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBORESCENTE : Le saule est assez dominant. On y retrouve aussi plusieurs espèces comme le frêne, l'érable argenté, le chêne, le caryer et autres. Quelques érablières (où il y a des érables entaillés) anciennes ou encore en activité sont aussi observables dans les boisés longeant le milieu humide.

## LA FAUNE

Aucune observation, mais c'est un milieu propice à la sauvagine.

## TRAITS DISTINCTIFS

- C'est un milieu situé entre des champs agricoles.
- Le rôle de ce milieu humide est très important car il sert de tampon entre les champs agricoles.
- C'est un corridor faunique intéressant avec une très grande superficie.
- Les boisés sont assez matures.

**TABLEAU 07 : ZONE 07, MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DU COURS D'EAU DE LA MARE NOIRE**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Oui, de plus il y a des mares durant les saisons moins sèches	9
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Non	0
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, marécage arbustif, marécage arbustif à saules, marécage arboré et couvert forestier.	7
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Nul	0
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais fréquenté par beaucoup d'espèces.	6
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Grand, ce milieu peut servir de refuge pour les animaux tel : le cerf de Virginie. Les marais sont aussi un habitat pour la sauvagine. C'est une zone très dense et son étendue permet un plus grand potentiel d'habitats.	9
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyen	8
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	8
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Moyenne à faible	8
<b>11- Superficie</b>	Grande	9
<b>Pointage total</b>		<b>72/110</b>

**ZONE 8: MILIEU HUMIDE ENTRE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE GODEFROY ET LE QUAI DE SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL**



Fig. : 08-01 Image de la Zone 8 Milieu humide entre l'embouchure de la rivière Godefroy et le quai de Sainte-Angèle août 2005

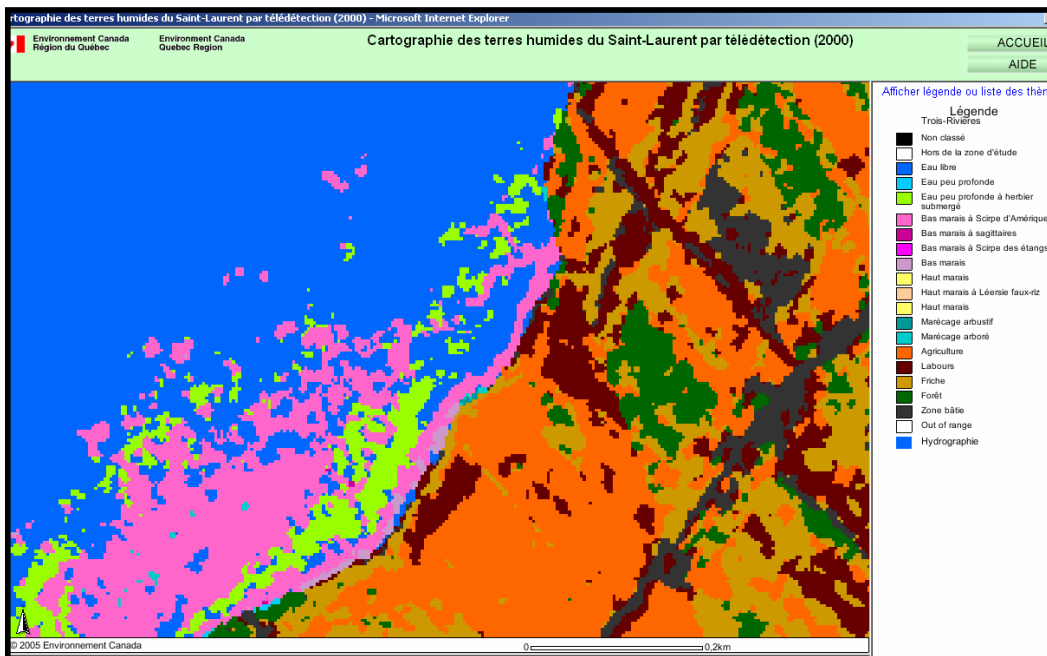


Fig. : 08-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 08-03 Vue de la rive nord du site entre l'embouchure de la rivière Godefroy et le quai de Sainte-Angèle  
Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Bande riveraine humide sans arbre au bout de champs agricoles.

**SUPERFICIE** : Environ 1000 m de long par 70 m de large  
Superficie réelle = 0.128 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 08 se situe à 1.5 km à l'est de la rivière Godefroy et à 1.5 km à l'ouest de quai de Sainte-Angèle.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	690374, 5132837

### TRAITS DISTINCTIFS ET COMMENTAIRES

- C'est un milieu situé entre et à l'extrémité des champs agricoles.
- Le rôle de ce milieu humide est très important car il sert de zone tampon pour les champs agricoles et le fleuve Saint-Laurent.
- Le fait que cette bande riveraine ne possède pas d'arbre, crée un impact sur le paysage. En effet, le contraste avec les rives environnantes boisées est grand. Regardez le cercle rouge à la fig. : 08-03 avec le rapprochement dans l'encadré blanc.
- Le site est situé en avant du parc portuaire de Trois-Rivières.



Fig. : 08-03 Site vue du parc portuaire de Trois-Rivières Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU 08 : ZONE 8, MILIEU HUMIDE ENTRE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE GODEFROY  
ET LE QUAI DE SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Non	0
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Non	0
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif et marécage arboré.	5
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais ses battures et marais sont fréquentés par beaucoup d'espèces.	5
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Faible, seule les marais semblent intéressants pour la sauvagine et le grand héron.	3
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : Aucun potentiel, mais c'est un site de passage pour la sauvagine	2
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Faible	4
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	8
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Moyenne	5
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	4
<b>Pointage total</b>		<b>45/110</b>



**ZONE 9: MILIEU HUMIDE À L'EST DU QUAI DE SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL**



Fig. : 09-01 Image de la Zone 9 Milieu humide à l'est du quai de Sainte-Angele-de-Laval août 2005

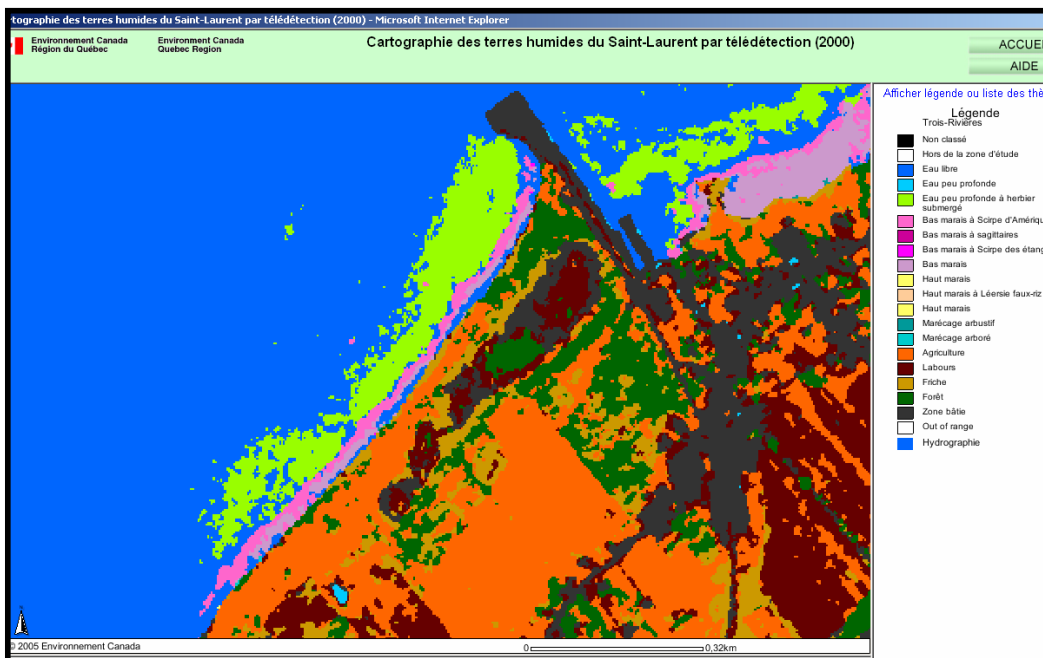


Fig. : 09-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 09-03 Milieu humide vu du quai de Sainte-Angèle Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Milieu humide composé de quelques cuvettes dont certaines restent inondées même pendant les saisons sèches. Celles-ci sont bordées par une végétation arbustive et arborescente. C'est un endroit riche en biodiversité.

**SUPERFICIE** : Environ 1050 m de long par 200 m de large  
Superficie réelle = 0.273 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 09 se situe près (un peu à l'ouest) du village de Sainte-Angèle.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	690887, 5133745

**OBSERVATIONS DE TERRAIN :**

**LA FLORE**

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent dans les dépressions, sur les berges et dans les cuvettes. Parfois très dense, on peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres (voir fig. : 09-04).



Fig. : 09-04 Herbacés présents dans la cuvette Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules et de quelques aulnes rugueux. On les retrouve en formation très dense et ils délimitent souvent les pourtours des cuvettes (voir fig. : 09-05).



Fig. : 09-05 Saules présents au pourtour d'une cuvette Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté et le frêne dominant le site. Le saule est aussi présent à la taille d'arbre. On retrouve cette strate sur les milieux légèrement plus élevés.

### LA FAUNE

Plusieurs grands hérons ont été observés. C'est aussi un milieu propice à la sauvagine.

## TRAITS DISTINCTIFS

- C'est un milieu qui suscite déjà un intérêt car il y a quelques installations qui renseignent les gens sur le marais.
- La limite ouest du milieu est plus vulnérable face à l'agriculture.
- Un quai et une marina sont à proximité.
- C'est un vaste milieu humide qui joue un rôle très important dans l'écologie.



Fig. :09-06 Vue sur la vaste étendue du milieu, à partir du Quai de Sainte-Angèle Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU 09 : ZONE 9, MILIEU HUMIDE À L'EST DU QUAI DE SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Quelque peu, mais le système de cuvettes est très intéressant	10
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Non, mais l'influence des marées sur le milieu est à noter	2
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	10
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais ses battures et marais sont fréquentés par beaucoup d'espèces.	7
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Grand, les marais semblent intéressants pour la sauvagine et le grand héron. C'est un bon site de frai. La superficie du milieu est à considérer. La diversité du milieu peut attirer plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. C'est un site unique sur le territoire.	9
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : Aucun potentiel, mais c'est un site de passage pour la sauvagine. L'observation de celle-ci et de grands hérons est aussi à considérer.	7
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyenne à bonne	8
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	7
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Moyenne	7
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	7
<b>Pointage total</b>		<b>83/110</b>

**ZONE 10 MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE, 2 KM À L'OUEST DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR**

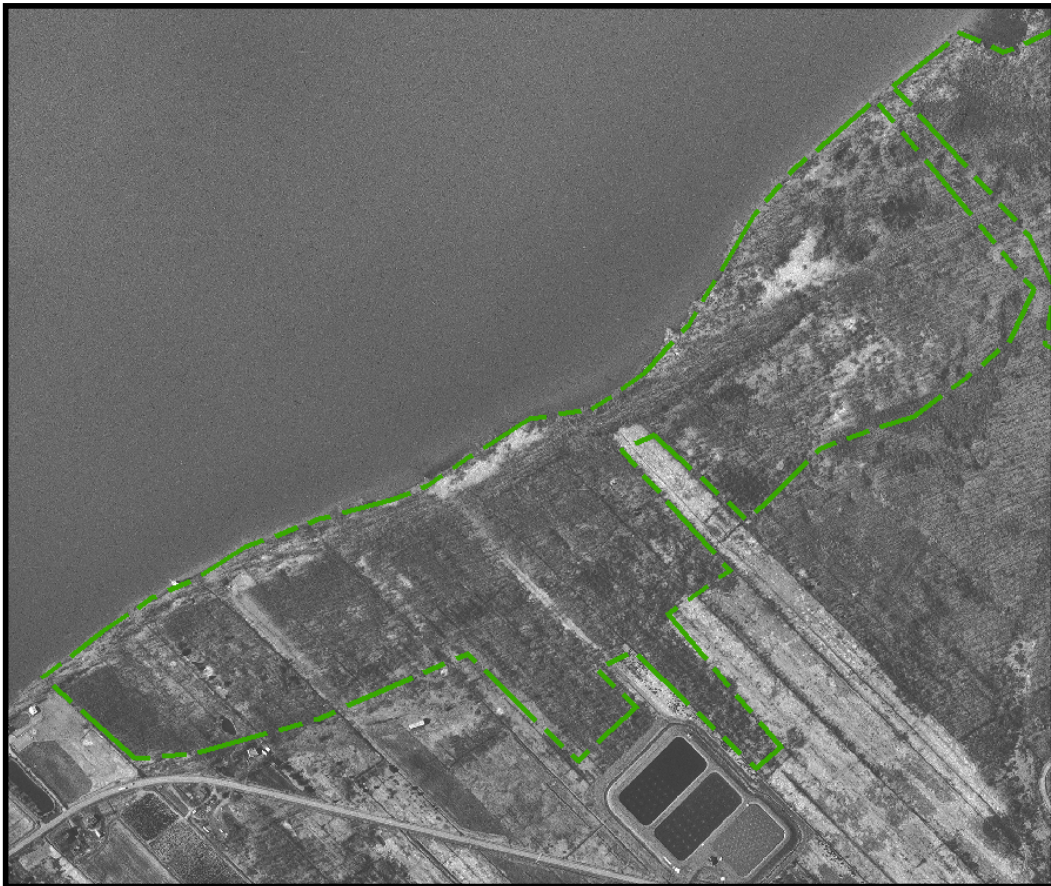


Fig. : 10-01 Image de la zone 10 Milieu humide et bande forestière, 2 km à l'ouest de la rivière Bécancour août 2005

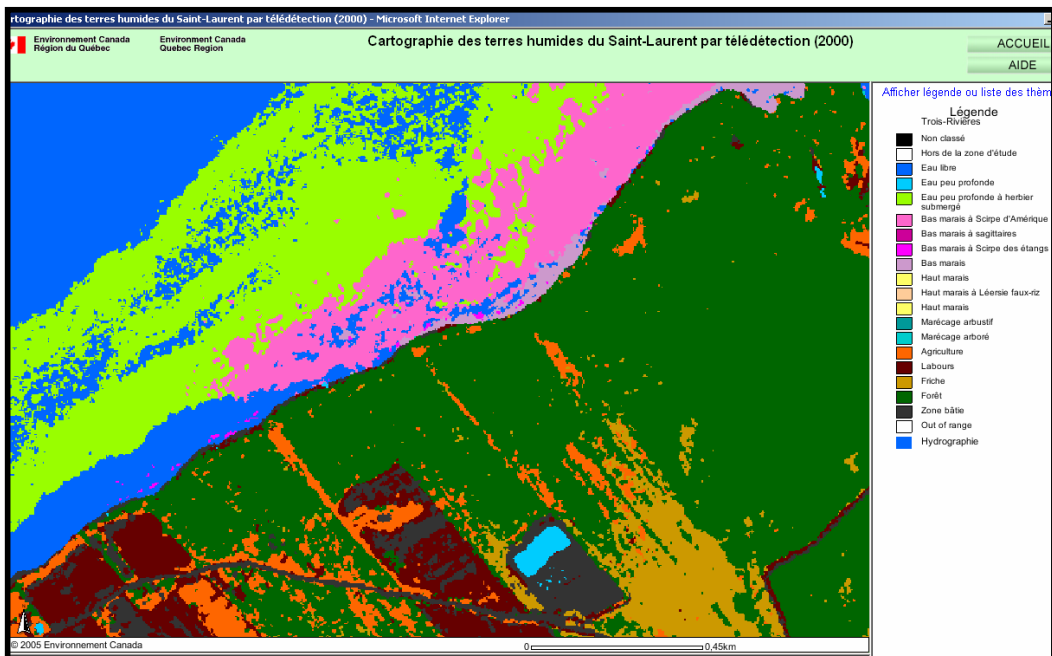


Fig. : 10-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 10-03 Site de la berge du fleuve Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Un des milieux boisés les plus développés près des berges de la rive sud du Saint-Laurent. Des marais et marécages longent cette zone, surtout près du Fleuve.

**SUPERFICIE** : Environ 1600 m de long par 200 m de large  
Superficie réelle = 0.578 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 10 se situe à environ 2 km à l'ouest de l'embouchure de la rivière Bécancour.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	695533, 5137633



**OBSERVATIONS DE TERRAIN :**

**LA FLORE**

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent dans les dépressions ou sur les berges On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres.

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules et quelques aulnes rugueux.

STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté et le frêne dominant le site (voir fig. : 10-04). Ensuite, on retrouve l'orme d'amérique, les caryers et le peuplier deltoïde. C'est un boisé typique de ce genre de milieu. Le saule est aussi présent à la taille d'un arbre, surtout dans les zones plus humides.



Fig. : 10-04 Boisé présent sur le site Photo Alexandre Guérin août 2005

## LA FAUNE

Plusieurs grands hérons ont été observés. C'est aussi un milieu propice à la sauvagine.

## TRAITS DISTINCTIFS

- C'est un milieu qui abrite un boisé assez imposant et intéressant.
- La sortie d'eau de l'usine d'épuration des eaux donne un milieu encore plus humide avec une grande biodiversité.

**TABLEAU 10 : ZONE 10, MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE, 2 KM À L'OUEST DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Oui, mais plutôt intermittent	1
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Non	0
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	8
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais ses battures et marais sont fréquentés par beaucoup d'espèces. La chasse au canard semble être pratiquée à cet endroit.	6
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Moyen, c'est une zone assez bien isolée. La superficie du milieu est à considérer. C'est un excellent refuge pour les animaux tel : le cerf de Virginie. Les marais sont assez bien développés.	7
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : Aucun potentiel, mais c'est un site de passage pour la sauvagine. L'observation de celle-ci et de grands hérons est aussi à considérer.	6
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyenne à bonne	8
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	10
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Faible	8
<b>11- Superficie</b>	Grande	8
<b>Pointage total</b>		<b>71/110</b>

**ZONE 11: MILIEU HUMIDE ET LA MARE À JEANNOT SITUÉS À L'EMBOUCHURE OUEST DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR**

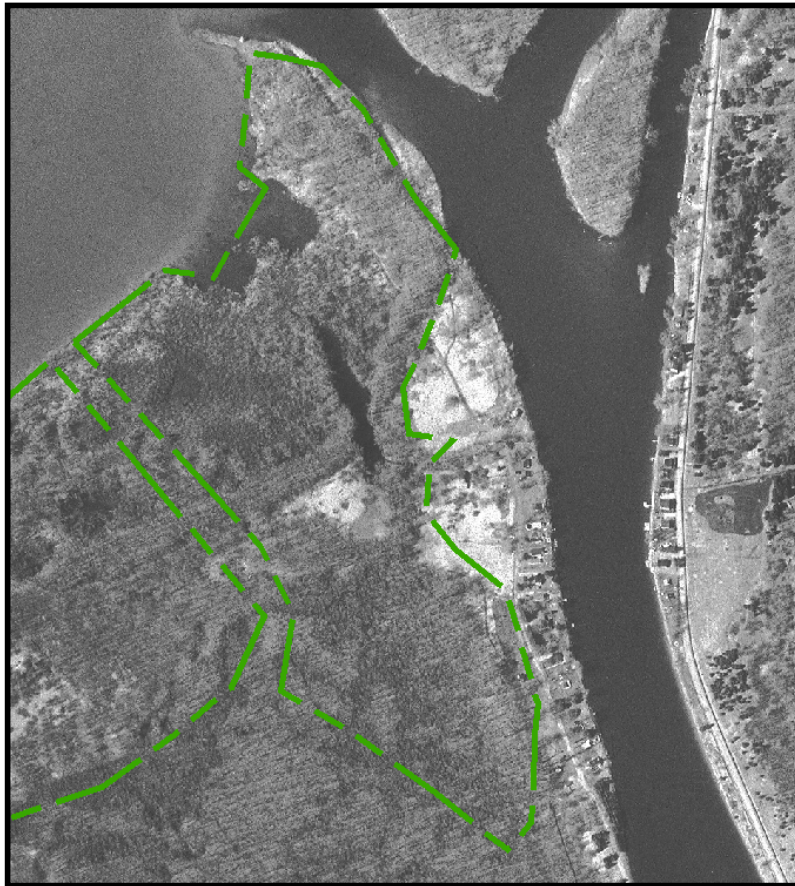


Fig. : 11-01 Image de la Zone 11 Milieu humide et la mare à Jeannot situés à l'embouchure ouest de la rivière Bécancour août 2005

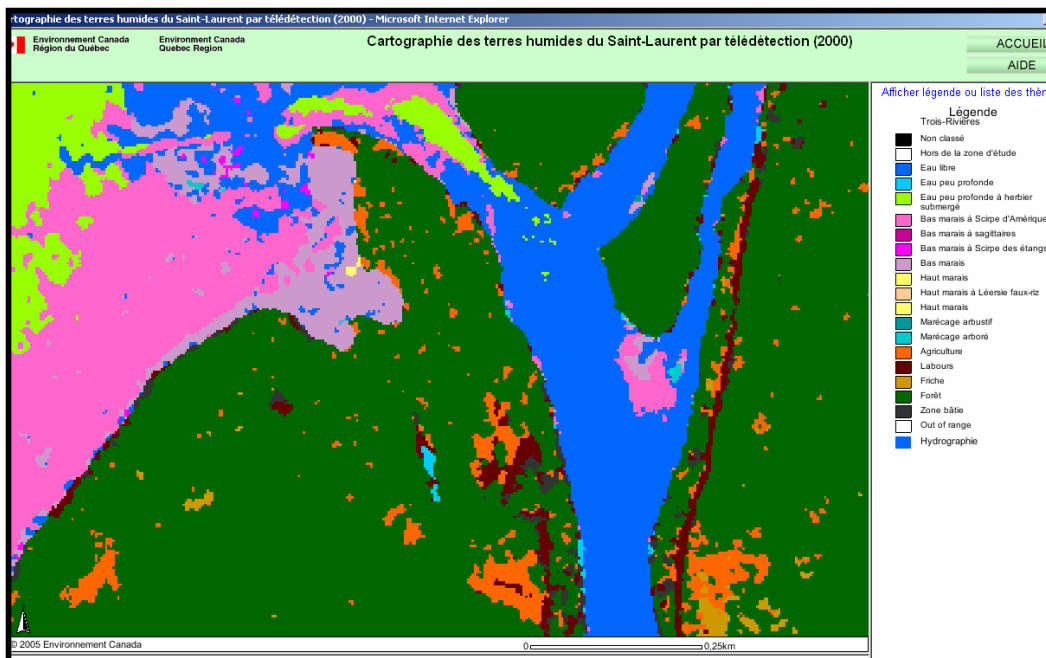


Fig. : 11-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 11-03 La baie dominée par les herbacés à marée basse Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Milieu humide situé dans une baie près de l’embouchure de la rivière. Une mare est aussi observable et forme un écosystème intéressant. Les marais et marécages arbustifs à saules dominant le site.

**SUPERFICIE** : Environ 760 m de long par 200 m de large  
Superficie réelle = 0.231 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 11 se situe à l’embouchure ouest de la rivière Bécancour.

Municipalité	MRC	Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18
Bécancour	Bécancour	696266, 5138249

**OBSERVATIONS DE TERRAIN :**

**LA FLORE**

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent dans les dépressions, sur les berges ou dans la baie où la densité est grande (voir fig. : 11-04). On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres.



Fig. : 11-04 Herbacés présents dans la baie Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules et de quelques aulnes rugueux.  
Les marécages arbustifs à saules forment une strate très dense (voir fig. : 11-05).



Fig. : 11-05 Marécage arbustif à saules Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté et le frêne dominant le site (voir fig. : 11-06). Ensuite, on retrouve l'orme d'amérique, les caryers et le peuplier deltoïde. C'est un boisé typique dans ce genre de milieu. Le saule est aussi très dominant.



Fig. : 11-06 Boisé mature présent près de la mare à Jeannot Photo Alexandre Guérin août 2005

### LA FAUNE

Quelques grands hérons ont été observés. C'est aussi un milieu propice à la sauvagine. Plusieurs canards étaient présents près de la mare.



## TRAITS DISTINCTIFS

- La mare forme un habitat faunique très intéressant (voir fig. : 11-07).
- Quelques ruisseaux asséchés se déversent dans la mare (voir fig. : 11-08).



Fig. : 11-07 Vue de la mare à Jeannot Photo Alexandre Guérin août 2005



Fig. : 11-08 Ruisseau asséché qui mène à la mare à Jeannot Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU 11 : ZONE 11, MILIEU HUMIDE ET LA MARE À JEANNOT SITUÉS À L'EMBOUCHURE OUEST DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Quelque peu, mais plutôt intermittent	2
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Oui	10
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, haut marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arbustif à saules, marécage arboré et couvert forestier.	10
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais ses battures et marais sont fréquentés par beaucoup d'espèces.	7
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Grand, les marais semblent intéressants pour la sauvagine et le grand héron. C'est un bon site de frai. La diversité du milieu peut attirer plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. C'est un site unique sur le territoire. La mare est un excellent habitat pour la sauvagine. C'est une zone assez densifiée.	9
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : Aucun potentiel, mais c'est un site de passage pour la sauvagine. L'observation de celle-ci et de grands hérons est aussi à considérer.	7
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyenne	7
<b>9- Proximité des habitations</b>	Moyenne	6
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Faible	8
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	6
<b>Pointage total</b>		<b>81/110</b>

## ZONE 12: MILIEU HUMIDE DE LA BAIE DE BÉCANCOUR



Fig. : 12-01 Image de la Zone 12 Milieu humide de la baie de Bécancour août 2005

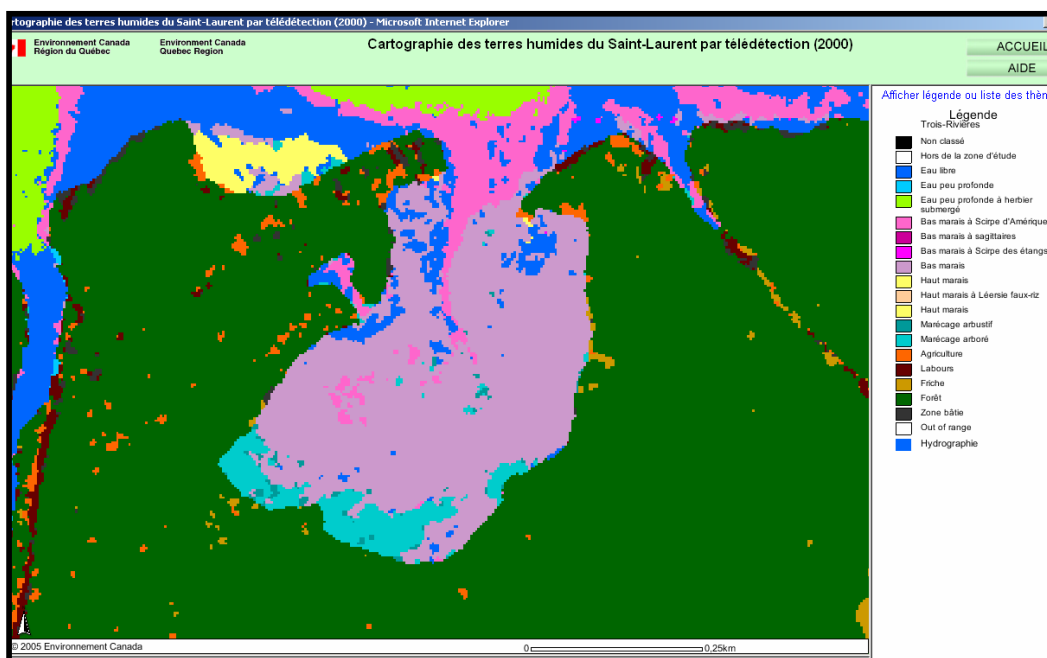


Fig. : 12-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 12-03 Photo de l'entrée de la Baie de Bécancour Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Baie directement connectée avec le fleuve, qui est dominée par un marais assez bien développé.

**SUPERFICIE** : Environ 700 m de long par 600 m de large  
Superficie réelle = 0.325 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 12 se situe près de l'embouchure est de la rivière Bécancour.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	697198, 5138822

**OBSERVATIONS DE TERRAIN :**

**LA FLORE**

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent dans les dépressions, sur les berges ou dans la baie où la densité est grande (voir fig. : 12-03). On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres.



Fig. : 12-03 Vue des herbacés présents dans la baie Photo Alexandre Guérin août 2005

## LA FAUNE

Quelques grands hérons et goélands ont été observés. C'est aussi un milieu propice à la sauvagine facilement observable (voir fig. : 12-04).



Fig. : 12-04 Volée d'oiseaux Photo Alexandre Guérin août 2005

## TRAITS DISTINCTIFS

- Les résidences sont assez près.
- C'est un site d'intérêt pour la sauvagine.
- C'est un milieu humide bien développé.

**TABLEAU 12 : ZONE 12, MILIEU HUMIDE DE LA BAIE DE BÉCANCOUR**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Quelques petits ruisseaux se déversent dans la baie ou à proximité.	1
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Oui	8
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, haut marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arbustif à saules, marécage arboré et couvert forestier.	10
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Pas d'abondance relative mais ses battures et marais sont fréquentés par beaucoup d'espèces.	8
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Grand, les marais semblent intéressants pour la sauvagine et le grand héron. C'est un bon site de frai. La diversité du milieu peut attirer plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. C'est un site unique sur le territoire.	9
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques. De plus, l'observation de celle-ci et de grands hérons est aussi à considérer.	9
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyenne	6
<b>9- Proximité des habitations</b>	Grande	2
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Moyenne	6
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	7
<b>Pointage total</b>		<b>75/110</b>

**ZONE 13: MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE DU PARC INDUSTRIEL DE BÉCANCOUR**



Fig. : 13-01 Image de la Zone 13 Milieu humide et bande forestière du parc industriel de Bécancour août2005

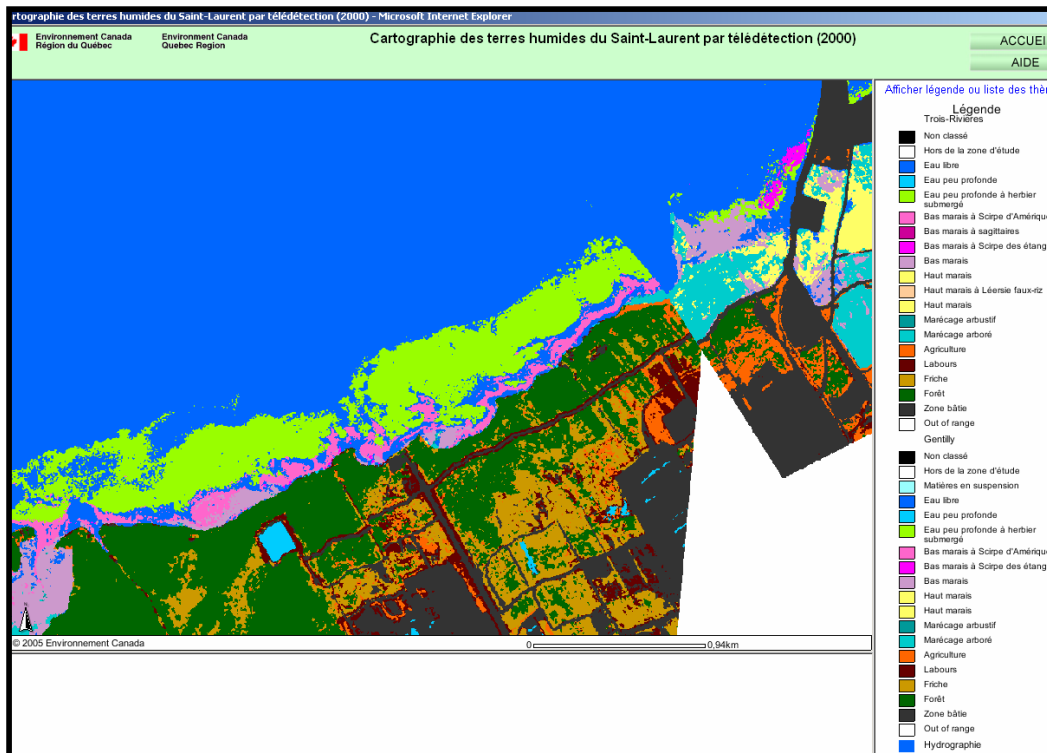


Fig. : 13-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)





Fig. :13-03 Milieu boisé et humide présent le long de la berge du parc industriel Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Bande boisée et humide le long du parc industriel.

**SUPERFICIE** : Environ 4000 m de long par 150 m de large  
Superficie réelle = 0.895 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 13 se situe le long du parc industriel de Bécancour.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	699733, 5139879

**OBSERVATIONS DE TERRAIN :**

**LA FLORE**

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent dans les dépressions ou sur les berges. On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres (voir fig. : 13.04).



Fig. : 13-04 Herbacés présents le long de la berge du parc industriel Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBORESCENTE : L'érable argenté et le frêne dominant le site (voir fig. : 13-05). Ensuite, on retrouve l'orme d'amérique, les caryers et le peuplier deltoïde. C'est un boisé typique de ce genre de milieu. Le saule est aussi présent.



Fig. : 13-05 Boisé mature présent le long de la berges du parc industriel Photo Alexandre Guérin août 2005

### LA FAUNE

C'est un milieu propice à la sauvagine.

### TRAITS DISTINCTIFS

- C'est une bande riveraine qui atténue l'impact du parc industriel sur le paysage.
- Le nouveau pipeline risque d'avoir des effets sur ce milieu.
- C'est un milieu propice à l'érable argenté.
- Quelques petits milieux humides sont aussi connectés avec le boisé (voir fig. : 13-06).



Fig. : 13-06 Milieu humide et ruisseau présents le long de la berge du parc industriel Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU13 : ZONE 13, MILIEU HUMIDE ET BANDE FORESTIÈRE DU PARC INDUSTRIEL DE BÉCANCOUR**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Quelques petits ruisseaux sont présents	8
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Non	0
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	6
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Selon Ouellet (1992) : 100 à 499	7
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Faible, les marais semblent intéressants pour la sauvagine et le grand héron. C'est un bon site de frai et un corridor faunique important.	5
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Faible	3
<b>9- Proximité des habitations</b>	Grande	2
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Grande car l'industriel remplace l'agriculture	2
<b>11- Superficie</b>	Grande	9
<b>Pointage total</b>		<b>59/110</b>

**ZONE 14: MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA PETITE ANSE ET DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE DE LA FERME**

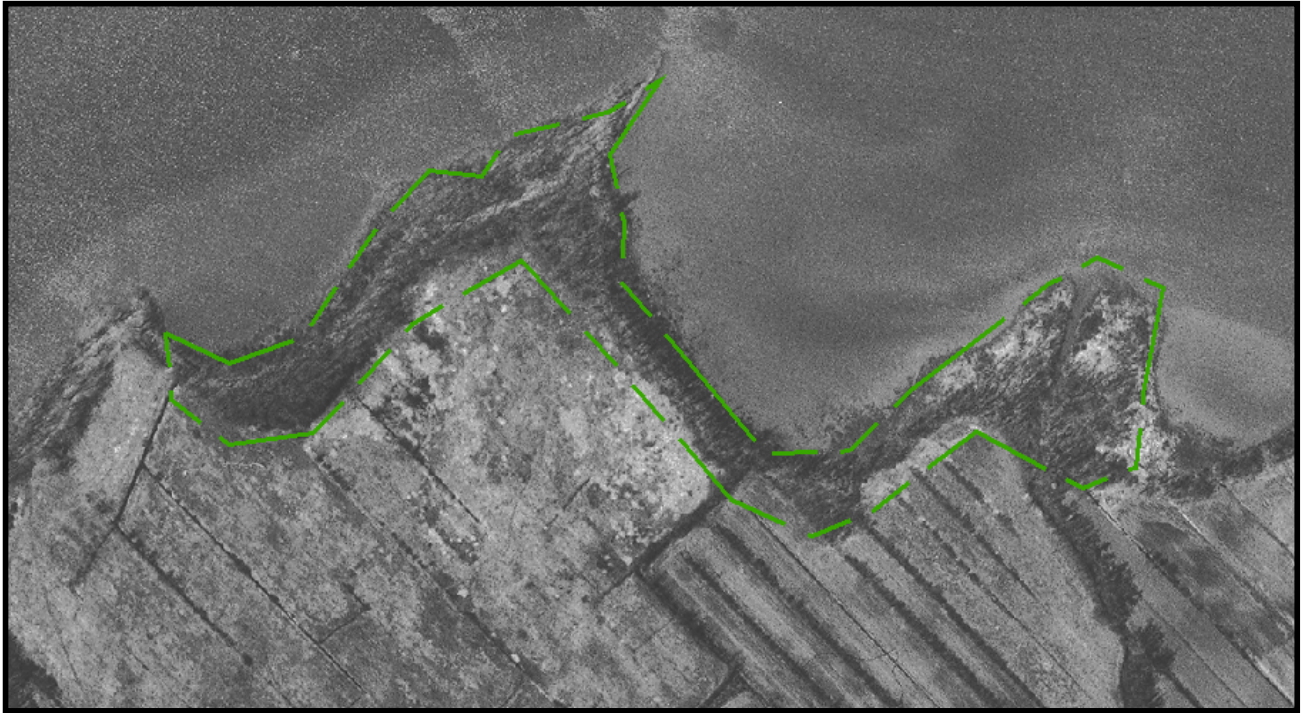


Fig. : 14-01 Image de la Zone 14, Milieu humide et boisé de la petite anse et de l'embouchure de la rivière de la Ferme août 2005

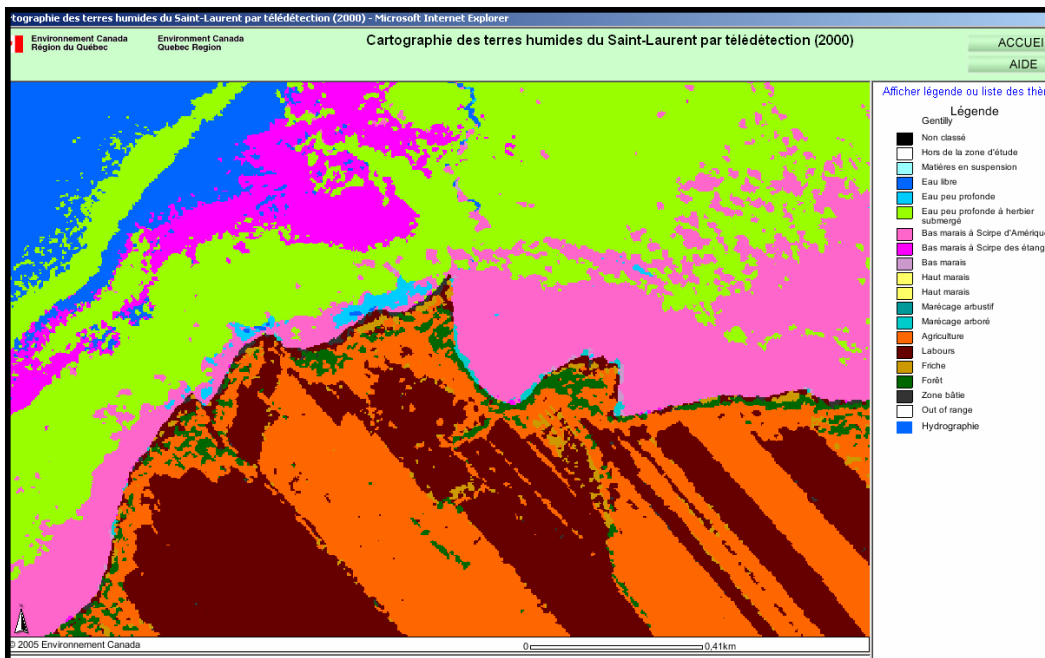


Fig. : 14-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)

**DESCRIPTION** : Milieu humide et boisé sur une petite pointe près de l'embouchure de la rivière. Une anse est aussi dominée par un marais.

**SUPERFICIE** : Environ 815 m de long par 85 m de large  
Superficie réelle = 0.092 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 14 se situe à 2.5 km à l'est de l'embouchure de la rivière Gentilly.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour	Bécancour	706815, 5142619

**TABLEAU :**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Oui, mais ce sont des fossés agricoles	1
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Oui	7
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	5
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	8
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Selon Ouellet (1992) : 100 à 499	7
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Faible, le marais de l'anse peut être intéressant pour la sauvagine. C'est un milieu assez isolé.	2
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyenne	4
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	7
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Grande	1
<b>11- Superficie</b>	Petite	2
<b>Pointage total</b>		<b>52/110</b>



**ZONE 15: MILIEU HUMIDE DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE AUX ORIGNAUX**



Fig. : 15-01 Image de la Zone 15 Milieu humide de l'embouchure de la rivière aux Originaux août 2005

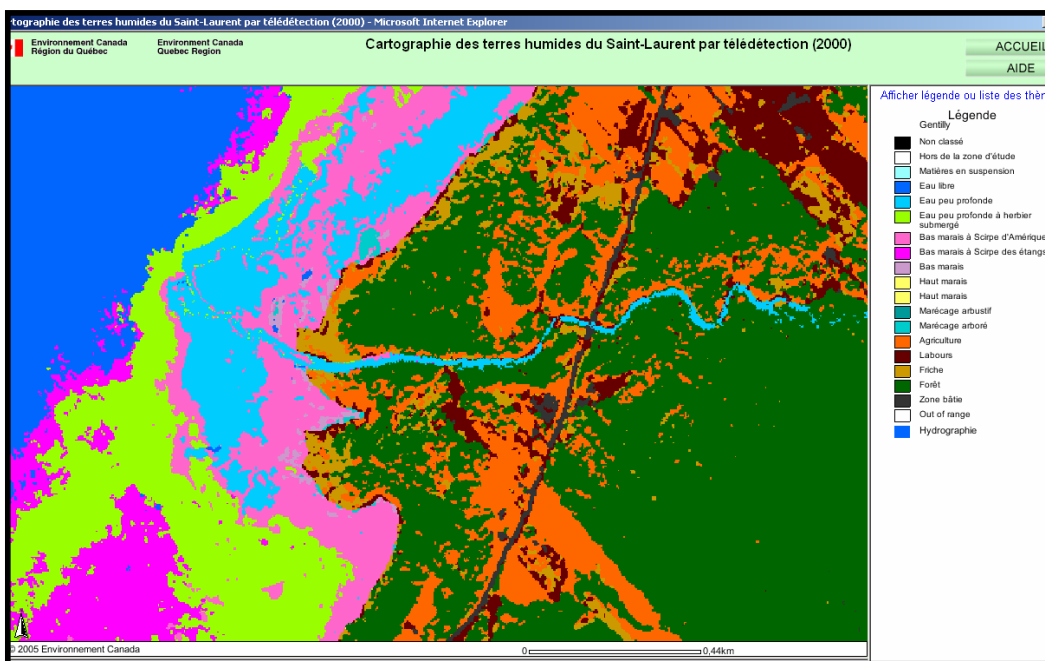


Fig. : 15-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)



Fig. : 15-03 Embouchure de la rivière aux Orignaux Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Milieu humide à l'embouchure de la rivière. Les battures sont très vastes à cet endroit.

**SUPERFICIE** : Environ 850 m de long par 420 m de large  
Superficie réelle = 0.316 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 15 se situe à environ 7.8 km à l'ouest du village de Saint-Pierre-les-Becquets à cheval avec la municipalité de Bécancour.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Bécancour / Saint-Pierre-les-Becquets	Bécancour	712571, 5146493

**OBSERVATIONS DE TERRAIN :**

**LA FLORE**

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent sur les vastes battures (voir fig. : 15-04). On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres.



Fig. : 15-04 Herbacés à l'embouchure de la rivière aux Orignaux Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules et de quelques aulnes rugueux.  
Les marécages arbustifs à saules forment une strate très dense (voir fig. : 15-05).



Fig. : 15-05 Marécage arbustif à saules présent à l'embouchure de la rivière aux Orignaux Photo Alexandre Guérin août 2005

STRATE ARBORESCENTE : C'est un boisé typique de ce genre de milieu. L'érable argenté et le frêne dominant le site (voir fig. : 15-06). Ensuite, on retrouve l'orme d'amérique, les caryers, le peuplier deltoïde et le saule.



Fig. : 15-06 Boisé mature sur le site (Photo Alexandre Guérin août 2005)

## LA FAUNE

Quelques grands hérons ont été observés. C'est aussi un milieu propice à la sauvagine. Plusieurs menés étaient dans le chenal de la rivière. L'observation de rapaces comme le pygargue à tête blanche a été possible

## TRAITS DISTINCTIFS

- La rivière aux Orignaux est très encaissée.
- Le chenal de la rivière s'étend sur une grande distance dans les battures.
- La succession végétale : herbe, saule et forêt est très intéressante (voir fig. : 15-07)



Fig. : 15-07 Coté est de l'embouchure de la rivière aux Orignaux Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU 15 : ZONE 15, MILIEU HUMIDE DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE AUX ORIGNAUX**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Oui, un petit ruisseau autre que la rivière	2
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Oui	10
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	8
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Selon Ouellet (1992) : 100 à 499	7
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Moyen, les pentes fortes près du site sont un bon habitat pour les rapaces. C'est un milieu assez bien isolé. Les battures sont très intéressantes pour les oiseaux limicoles. C'est un bon site de frai.	7
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques, l'observation de pygargue à tête blanche a été possible.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Moyenne	7
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	7
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Faible	8
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	7
<b>Pointage total</b>		<b>80/110</b>

**ZONE 16: MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA POINTE CHEZ ANDRÉ PÉPIN**



Fig.16-01 Image de la Zone 16 Milieu humide et boisé de la pointe chez André Pépin août 2005

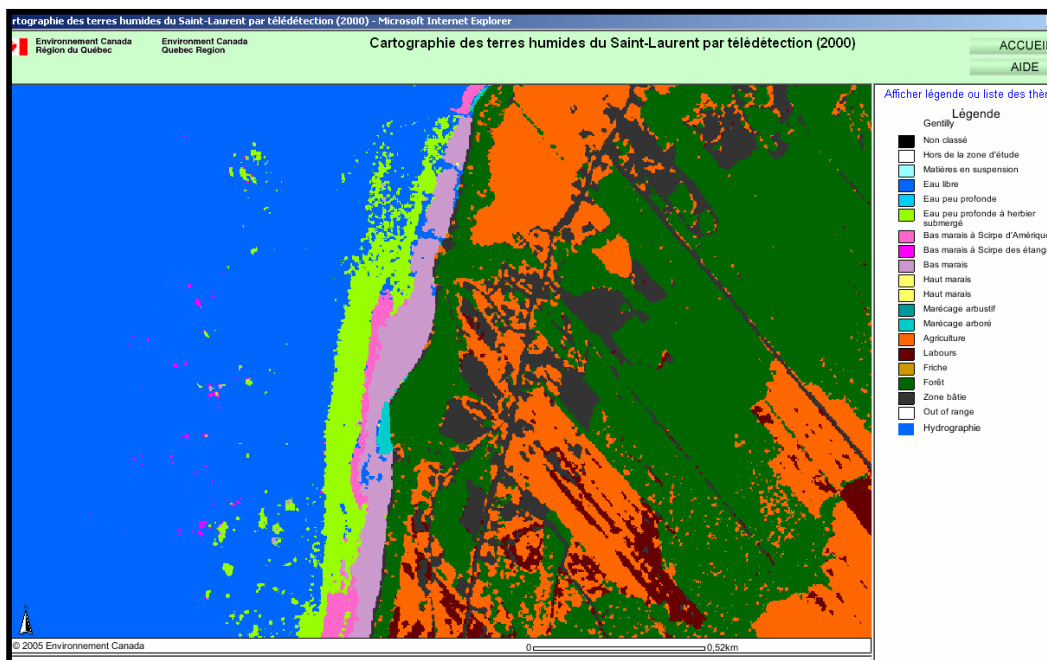


Fig. : 16-02 Environnement Canada : Cartographie interactive des terres humides par télédétection (Capteur aéroporté (MEISII), résolution de 3,5 mètres au sol)





Fig. : 16-03 Bordure du milieu, vue des battures Photo Alexandre Guérin août 2005

**DESCRIPTION** : Milieu boisé et humide circonscrit entre les pentes raides du talus et les battures du Saint-Laurent. C'est la zone seule qui possède un élargissement de cette envergure au bas du talus sur le territoire de la rive sud.

**SUPERFICIE** : Environ 1150 m de long par 100 m de large  
Superficie réelle = 0.158 km<sup>2</sup>

**LOCALISATION** : La zone 16 se situe à environ 4.5 km à l'ouest du village de Saint-Pierre-les-Becquets.

<b>Municipalité</b>	<b>MRC</b>	<b>Points GPS (au centre) UTM NAD 83, Fuseau 18</b>
Saint-Pierre-les-Becquets	Bécancour	713485, 5149559

## OBSERVATIONS DE TERRAIN :

### LA FLORE

STRATE HERBACÉE : Les herbacés se retrouvent sur les battures. On peut y observer différentes espèces telles que : carex, graminée, iris, sagittaire et autres.

STRATE ARBUSTIVE : Les arbustes sont composés principalement de saules et de quelques aulnes rugueux.

STRATE ARBORESCENTE : C'est un boisé typique de ce genre de milieu. Mais c'est celui-ci est très intéressant à cause de la maturité impressionnante de certains sujets. L'érable argenté et le frêne dominant le site (voir fig. : 16-04). Ensuite, on retrouve l'orme d'amérique, les caryers, le peuplier deltoïde et le saule.

Dans les arbres matures, on retrouve un peuplier deltoïde de plus de 150 cm de diamètre (voir fig. : 16-05) et un érable argenté de plus de 130 cm de diamètre (voir fig. : 16-06, 16-07).



Fig. : 16-04 Boisé retrouvé sur le site Photo Alexandre Guérin août 2005



Fig. : 16-05 Peuplier deltoïde de 150 cm de diamètre Photo Alexandre Guérin août 2005



Fig. : 16-06 Érable argenté de 130 cm de diamètre Photo Alexandre Guérin août 2005



Fig. : 16-07 Vue de la cime de l'érable argenté de 130 cm de diamètre Photo Alexandre Guérin août 2005

## LA FAUNE

C'est un milieu propice à la sauvagine. L'observation de rapaces comme le pygargue à tête blanche a été possible

## TRAITS DISTINCTIFS

- Milieu unique car le bas du talus est assez grand pour accueillir une végétation très intéressante.
- La maturité de certains arbres est impressionnante.
- Le talus est propice aux glissements de terrains (voir fig. : 16-08). Il faut donc aussi faire attention à ce qui se trouve en haut du talus, certains champs agricoles viennent très près des pentes.



Fig. : 16-08 Glissement de terrain sur les pentes du site Photo Alexandre Guérin août 2005

**TABLEAU 16 : ZONE 16, MILIEU HUMIDE ET BOISÉ DE LA POINTE CHEZ ANDRÉ-PÉPIN**

<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Pts /10</b>
<b>1- Présence de ruisseaux ou rigoles</b>	Oui, deux ruisseaux	10
<b>2- Présence d'embouchure de rivière</b>	Non	0
<b>3- Productivité biologique</b>	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	10
<b>4- Poisson, frayère potentielle</b>	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
<b>5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)</b>	Selon Ouellet (1992) : 100 à 499	7
<b>6- Potentiel de l'habitat</b>	Moyen, les pentes fortes et les arbres matures près du site sont un bon habitat pour les rapaces. C'est un milieu assez bien isolé. Les battures sont très intéressantes pour les oiseaux limicoles. C'est un bon site de frai.	8
<b>7- Potentiel faunique</b>	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques, l'observation de pygargue à tête blanche a été possible.	8
<b>8- Préservation de l'état naturel</b>	Bonne, des arbres plus que centenaires sont observables	9
<b>9- Proximité des habitations</b>	Faible	8
<b>10- Proximité et pression de l'agriculture</b>	Faible	8
<b>11- Superficie</b>	Moyenne	6
<b>Pointage total</b>		<b>83/110</b>

**Tableau 17 : Résumé des 16 zones humides répertoriées sur les rives Sud  
du tronçon fluvial du Comité ZIP Les Deux Rives**

<b>ZONE</b>	<b>NOM</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>SUPERFICIE</b>	<b>POINTAGE</b>	<b>COTE</b>
<b>1</b>	Milieu humide et boisé de la rivière Marguerite à l'ouest du pont Laviolette	À l'embouchure de la rivière Marguerite 24 août 2005 qui borde le côté ouest du pont Laviolette	0.148 km <sup>2</sup>	71/110	<b>65</b>
<b>2</b>	Marécage et friche à l'est du pont Laviolette	À l'est du pont Laviolette	0.219 km <sup>2</sup>	48/110	<b>44</b>
<b>3</b>	Boisé de l'embouchure ouest de la rivière Godefroy	À l'ouest de l'embouchure de la rivière Godefroy	0.046 km <sup>2</sup>	52/110	<b>47</b>
<b>4</b>	Milieu humide de l'embouchure est de la rivière Godefroy	À l'est de l'embouchure de la rivière Godefroy	0.090 km <sup>2</sup>	59/110	<b>54</b>
<b>5</b>	Milieu humide des trois cuvettes de la rivière Godefroy	Près de l'embouchure est de la rivière Godefroy (au nord de la zone 4)	0.122 km <sup>2</sup>	72/110	<b>65</b>
<b>6</b>	Milieu humide et bande forestière devant le parc écologique est de la rivière Godefroy	Sur la rive est (droite) de la rivière Godefroy au sud du pont de la route 132 et il fait face au parc écologique Godefroy	0.184 km <sup>2</sup>	81/110	<b>74</b>
<b>7</b>	Milieu humide et boisé du cours d'eau de la mare Noire	À l'est de la rivière Godefroy entre l'autoroute 30 et la route 132	0.557 km <sup>2</sup>	72/110	<b>65</b>
<b>8</b>	Milieu humide entre l'embouchure de la rivière Godefroy et le quai de Ste-Angèle-de-Laval	À l'est de la rivière Godefroy et à 1.5 km à l'ouest du quai de Ste-Angèle-de-Laval	0.128 km <sup>2</sup>	45/110	<b>41</b>
<b>9</b>	Milieu humide du quai de Ste-Angèle-de-Laval	Près du village de Ste-Angèle-de-Laval (un peu à l'ouest)	0.273 km <sup>2</sup>	83/110	<b>75</b>
<b>10</b>	Milieu humide et bande forestière, 2 km à l'ouest de la rivière Bécancour	À environ à 2 km à l'ouest de l'embouchure de la rivière Bécancour	0.578 km <sup>2</sup>	71/110	<b>65</b>
<b>11</b>	Milieu humide et la mare à Jeannot situés à l'embouchure ouest de la rivière Bécancour	À l'embouchure ouest de la rivière Bécancour	0.231 km <sup>2</sup>	81/110	<b>74</b>
<b>12</b>	Milieu humide de la baie de Bécancour	Près de l'embouchure est de la rivière Bécancour	0.325 km <sup>2</sup>	75/110	<b>68</b>
<b>13</b>	Milieu humide et bande forestière du parc industriel de Bécancour	Le long du parc industriel de Bécancour	0.895 km <sup>2</sup>	59/110	<b>54</b>
<b>14</b>	Milieu humide et boisé de la petite anse et de l'embouchure de la rivière de la Ferme	À 2.5 km à l'est de l'embouchure de la rivière Gentilly	0.092 km <sup>2</sup>	52/110	<b>47</b>
<b>15</b>	Milieu humide de l'embouchure de la rivière aux Orignaux	À environ 7.8 km à l'ouest du village de St-Pierre-les-Becquets à cheval avec la municipalité de Bécancour	0.316 km <sup>2</sup>	80/110	<b>73</b>
<b>16</b>	Milieu humide et boisé de la pointe chez André Pépin	À environ 4.5 km à l'ouest du village de St-Pierre-les-Becquets	0.158 km <sup>2</sup>	83/110	<b>75</b>

**Tableau 18 : Résumé des 16 zones humides répertoriées sur les rives Sud  
du tronçon fluvial du Comité ZIP Les Deux Rives  
(Classées selon la cote de conservation)**

<b>ZONE</b>	<b>NOM</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>SUPERFICIE</b>	<b>POINTAGE</b>	<b>COTE</b>
<b>16</b>	Milieu humide et boisé de la pointe chez André Pépin	À environ 4.5 km à l'ouest du village de St-Pierre-les-Becquets	0.158 km <sup>2</sup>	83/110	<b>7.5</b>
<b>9</b>	Milieu humide du quai de Ste-Angèle-de-Laval	Près du village de Ste-Angèle-de-Laval (un peu à l'ouest)	0.273 km <sup>2</sup>	83/110	<b>7.5</b>
<b>11</b>	Milieu humide et la mare à Jeannot situés à l'embouchure ouest de la rivière Bécancour	À l'embouchure ouest de la rivière Bécancour	0.231 km <sup>2</sup>	81/110	<b>7.4</b>
<b>6</b>	Milieu humide et bande forestière devant le parc écologique est de la rivière Godefroy	Sur la rive est (droite) de la rivière Godefroy au sud du pont de la route 132 et il fait face au parc écologique Godefroy	0.184 km <sup>2</sup>	81/110	<b>7.4</b>
<b>15</b>	Milieu humide de l'embouchure de la rivière aux Orignaux	À environ 7.8 km à l'ouest du village de St-Pierre-les-Becquets à cheval avec la municipalité de Bécancour	0.316 km <sup>2</sup>	80/110	<b>7.3</b>
<b>12</b>	Milieu humide de la baie de Bécancour	Près de l'embouchure est de la rivière Bécancour	0.325 km <sup>2</sup>	75/110	<b>6.8</b>
<b>10</b>	Milieu humide et bande forestière, 2 km à l'ouest de la rivière Bécancour	À environ à 2 km à l'ouest de l'embouchure de la rivière Bécancour	0.578 km <sup>2</sup>	71/110	<b>6.5</b>
<b>7</b>	Milieu humide et boisé du cours d'eau de la mare Noire	À l'est de la rivière Godefroy entre l'autoroute 30 et la route 132	0.557 km <sup>2</sup>	72/110	<b>6.5</b>
<b>5</b>	Milieu humide des trois cuvettes de la rivière Godefroy	Près de l'embouchure est de la rivière Godefroy (au nord de la zone 4)	0.122 km <sup>2</sup>	72/110	<b>6.5</b>
<b>1</b>	Milieu humide et boisé de la rivière Marguerite à l'ouest du pont Laviolette	À l'embouchure de la rivière Marguerite 24 août 2005 qui borde le côté ouest du pont Laviolette	0.148 km <sup>2</sup>	71/110	<b>6.5</b>
<b>13</b>	Milieu humide et bande forestière du parc industriel de Bécancour	Le long du parc industriel de Bécancour	0.895 km <sup>2</sup>	59/110	<b>5.4</b>
<b>4</b>	Milieu humide de l'embouchure est de la rivière Godefroy	À l'est de l'embouchure de la rivière Godefroy	0.090 km <sup>2</sup>	59/110	<b>5.4</b>
<b>14</b>	Milieu humide et boisé de la petite anse et de l'embouchure de la rivière de la Ferme	À 2.5 km à l'est de l'embouchure de la rivière Gentilly	0.092 km <sup>2</sup>	52/110	<b>4.7</b>
<b>3</b>	Boisé de l'embouchure ouest de la rivière Godefroy	À l'ouest de l'embouchure de la rivière Godefroy	0.046 km <sup>2</sup>	52/110	<b>4.7</b>
<b>2</b>	Marécage et friche à l'est du pont Laviolette	À l'est du pont Laviolette	0.219 km <sup>2</sup>	48/110	<b>4.4</b>
<b>8</b>	Milieu humide entre l'embouchure de la rivière Godefroy et le quai de Ste-Angèle-de-Laval	À l'est de la rivière Godefroy et à 1.5 km à l'ouest du quai de Ste-Angèle-de-Laval	0.128 km <sup>2</sup>	45/110	<b>4.1</b>